

Anonyme
AUDI BENIGNE CONDITOR
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.86]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet, considéré comme « remarquable » par Sébastien de Brossard (Catalogue, p. 351), est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, a. 5., dans *Recueil Deslauriers* (n° d.86), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 79^v-80^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571 (f. 79^v et 80 en entier ; 1^{er} système du f. 80^v)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Dimanche de la Quadragésime.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut1,ut3,ut4,ut4,fa4
ut1,ut3,ut4,ut4,fa4
ut1,ut3,ut4

Ce motet est composé pour un chœur à six voix comportant deux parties pour les enfants, accompagnées par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille*, *basse-taille* et *basse*. La première section se chante à cinq parties, les *dessus* étant réunis ; la seconde est à trois parties : *dessus*, *haute-contre* et *basse-taille* ; la dernière à six parties.

Il est probable que les strophes paires de cette hymne ont été chantées en alternance en plain chant ; voir l'ANNEXE ci-dessous à transposer en *la*.

NOTES SUR LE TEXTE

Hymne *Audi benigne conditor*, strophes 1, 3, 5 / 5

TEXTE & TRADUCTION

Audi, benigne conditor,
Nostras preces cum fletibus,
In hoc sacro jejunio
Fusas quadragenario.

[Scrutator alme cordium,
Infirma tu scis virium :
Ad te reversis exhibe
Remissionis gratiam.]

Multum quidem peccavimus,
Sed parce confitentibus :
Ad laudem tui nominis
Confer medelam languidis.

[Sic corpus extra conteri
Dona per abstinentiam,
Jejunet ut mens sobria
A labe prorsus criminum.]

Præsta beata Trinitas ;
Concede, simplex Unitas,
Ut fructuosa sint tuis
Jejuniorum munera.

O Dieu notre Créateur miséricordieux, écoutez les prières que nous vous offrons avec larmes dans ce saint jeûne de quarante jours.

O Seigneur, vous voyez le fond des cœurs, et vous savez quelle est notre foiblesse : nous retournons à vous : accordez-nous par votre grace la rémission de nos fautes.

Il est vrai : nous sommes coupables d'un grand nombre de péchés ; mais pardonnez-les-nous, puisque nous les confessons devant vous, et guérissez les maladies de nos âmes pour la gloire de votre nom.

Faites qu'en mortifiant notre corps par l'abstinence des viandes, notre âme jeûne aussi en s'abstenant de tout péché.

O bienheureuse Trinité, ô Unité parfaite, faites que vos serviteurs profitent du jeûne qu'ils vous offrent.

(traduction : *Œuvres de Messire Jacques-Benigne Bossuet évêque de Meaux, tome 10, Argentina, Venise, G.-B. Albrizzi, 1757, p. 332-333).*

ANNEXE

Hymni.

A Udi benigne conditor, Nostras preces cum fletibus,
In hoc sacro jejunio, Fusas quadragenario.
Scrutator alme cordium, Sic corpus extra conteri
Infirma tu scis virium : Dona per abstinentiam,
Ad te reversis exhibe Jejunet ut mens sobria
Remissionis gratiam. A labe prorsus criminum.
Multum quidem peccavimus Præsta beata Trinitas,
Sed parce confitentibus : Concede simplex Unitas,
Ad laudem tui nominis Ut fructuosa sint tuis
Confer medelam languidis. Jejuniorum munera. Amen.

*Antiphonarium romanum, nova et certissima
notarum editione modulatum,
Paris, Jean et Robert de La Caille, 1679, p. 63.*